Groupe Sacré-Cœur La Salle ANGERS

LYCÉE

RENTRÉE 2025

Madame, Monsieur,

Vous nous avez confié la scolarité de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026 et nous vous remercions de votre confiance.

Le Groupe Sacré-Cœur La Salle, établissement sous tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, appartient au réseau lasallien, réseau présent dans 79 pays et scolarisant 1 million d'élèves et étudiants sur les cinq continents. Le projet lasallien se réfère aux intuitions pédagogiques, éducatives et spirituelles de saint Jean-Baptiste de La Salle.

L'école lasallienne place les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations ; elle a le souci des jeunes en difficulté. L'école lasallienne développe le travail en équipe et favorise les partenariats avec son environnement social, culturel, économique et ecclésial. L'école lasallienne s'efforce de donner aux jeunes des repères pour la construction de leur personnalité, en aidant à la formation du jugement et du sens critique, en développant le sens de la liberté et de l'autonomie par la prise de responsabilités, en luttant contre toute forme d'exclusion ou de violence.

Le Groupe Sacré-Cœur La Salle, fidèle à sa longue tradition d'accueil et d'accompagnement, met en œuvre ces grandes orientations par la compétence et la disponibilité de ses équipes, par la richesse de ses propositions pédagogiques, éducatives et périscolaires, par la multitude des liens tissés avec son territoire de proximité, ainsi qu'aux échelles nationale et internationale.

Votre inscription est maintenant effective. Vos choix d'enseignements de spécialités et d'options, pour votre enfant, sont définitifs pour l'année scolaire et ne peuvent donc plus faire l'objet d'aucune modification.

Merci de bien vouloir prendre connaissance des diverses informations et documents joints en vue de la prochaine rentrée.
Vous trouverez ci-joint :

- des informations à lire et à conserver :
  * Date et horaire de rentrée pour chaque niveau (voir page 2)
  * Liste des documents à prévoir pour la rentrée et précisions sur les cours d'EPS (voir page 3)
  * Fournitures et informations diverses (voir pages 3 et 4)
  * Pour l'année scolaire : Calendrier scolaire 2025-2026 ainsi que nos moyens de communication (voir page 5)
  * La liste de vos principaux interlocuteurs (voir page 6)
- une brochure « assurance scolaire »
- un certificat médical d'inaptitude partielle ou totale pour l'EPS à imprimer le cas échéant pour le médecin et à apporter complété le jour de la rentrée (voir page 3)
- une information à destination des élèves de Première à propos du stage en entreprise
- une information à destination des élèves de seconde «MonOrdiAuLycée»

Vous assurant de mon engagement et de ma disponibilité au service de notre communauté éducative, je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne rentrée 2025.

Le Chef d'établissement
Grégory LEONARD

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
www.gscls.com 02 41 81 42 00 lycee@gscls.com
2 rue Millet 49101 ANGERS Cedex 02

La Salle France
Frères des Écoles Chrétiennes

HORAIRES DE RENTRÉE 2025

LYCÉE	Dates	Horaires- Informations
Seconde	Lundi 1 septembre	à 8h30 : Ouverture du lycée à 9h00 : Appel des élèves des secondes 2,4,6,8 et 10 Accueil par le Chef d'établissement, le Responsable pédagogique et le Responsable de Vie Scolaire puis par l'équipe pédagogique. Accueil par le professeur principal dans la salle de classe et distribution, entre autres, de l'emploi du temps et des documents administratifs. à 9h30 : Appel des élèves des secondes 1 .3 .5 .7 9 Accueil par le Chef d'établissement, le Responsable pédagogique et le Responsable de Vie scolaire puis par l'équipe pédagogique. Accueil par le professeur principal dans la salle de classe et distribution, entre autres, de l'emploi du temps et des documents administratifs. Tous les élèves déjeuneront au lycée. Fin des cours à 16h au plus tard. Pas de cours le mardi 2 septembre mais accueil possible des internes. Se faire connaître auprès de sfusellier@gscls.com Début des cours MERCREDI 3/09 selon emplois du temps
Nouveaux élèves 1ère ou terminale	Lundi 1 septembre	10h30 : Accueil (fin à 12h00) - Présence obligatoire
Première STMG	Mardi 2 septembre	à 8h15 : Accueil dans le hall du lycée et identification des classes puis accueil par le chef d'établissement, le Responsable pédagogique et le Responsable Vie Scolaire, ensuite par chaque professeur principal Fin du temps d'accueil au plus tard à 13h00 Début des cours MERCREDI 3/09 selon emplois du temps
Première Générale	Mardi 2 septembre	à 8h45 : Accueil dans le hall du lycée et identification des classes puis accueil par le chef d'établissement, Le responsable pédagogique et le responsable Vie Scolaire puis par chaque professeur principal Fin du temps d'accueil au plus tard à 13h Début des cours MERCREDI 3/09 selon emplois du temps
Terminale STMG	Mardi 2 septembre	à 13h15 : Accueil par le Chef d'établissement, le Responsable pédagogique et le Responsable Vie Scolaire puis par chaque professeur principal. Début des cours MERCREDI 3/09 selon emplois du temps
Terminale Générale	Mardi 2 septembre	à 13h45 : Accueil par le Chef d'établissement, le Responsable pédagogique et le Responsable Vie Scolaire puis par chaque professeur principal. Début des cours MERCREDI 3/09 selon emplois du temps
Élèves sportifs	Jeudi 4 septembre	15h15 : Réunion de rentrée - Accueil par le Chef d'établissement, les Responsables pédagogiques et le Responsable Vie Scolaire, et M.Segrétain (EPS) En présence des responsables des clubs partenaires : AHCA, Angers natation, SCO foot, SCO Rugby

Les manuels scolaires seront distribués entre le 1 et le 3 septembre (voir détail page 3)

Réunion de rentrée

Parents de seconde	Mercredi 10 septembre à 18h30	Assemblée générale des parents
Parents de première	Lundi 15 septembre à 18h30	Assemblée générale des parents
Parents de terminale	Lundi 15 septembre à 18h30	Assemblée générale des parents

Documents à prévoir pour la rentrée

Document à remettre lors du retrait des manuels scolaires

CHEQUE de DEPOT DE GARANTIE de 180 € (à l'ordre de OGEC Sacré-Coeur La Salle) : celui-ci ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin d'année scolaire au retour des livres, si vous êtes à jour auprès des différents services du lycée. Dans le cas contraire, le chèque est encaissé en acompte sur le reste dû.

Le Service des livres est obligatoire pour tous les élèves. Le retrait des manuels a lieu en salle 206-208 selon le calendrier suivant :
- Seconde : le lundi 1er septembre
- Première et Terminale : les 2 et 3 septembre.

ATTENTION :
Aucun manuel ne sera distribué sans le chèque de dépôt de garantie.

Document à remettre le cas échéant par l'élève au professeur d'EPS, au premier cours

En cours d'Education Physique et Sportive, chaque élève est considéré a priori comme APTE (Circulaire du 17 mars 1990). Il n'est donc pas nécessaire de fournir un certificat médical.

Le certificat médical est uniquement obligatoire pour :
- les INAPTES (totaux et partiels) en EPS
- les élèves qui vont pratiquer dans l'année, en dehors des cours d'EPS, une activité aux Ateliers Sport ou à l'Association Sportive.

Le CERTIFICAT MÉDICAL pour inaptitude partielle ou totale est à télécharger sur la page :
https://gscls.com/circulaire-de-rentree-lycee/

Pour les INAPTITUDES ponctuelles, le certificat médical est nécessaire au-delà de deux séances non pratiquées afin de permettre une adaptation de l'enseignement de l'EPS (Circulaire 17 mars 1990).

Tout certificat médical est à remettre à la vie scolaire.

Il est rappelé que les INAPTES partiels sont tenus d'être présents en cours.

Fournitures et documents

Il n'y a pas de liste de fournitures.
Chaque professeur donnera éventuellement des précisions à la rentrée.

Il convient toutefois de prévoir :

* Un équipement d'EPS (survêtement, short, chaussures de sport...) ;

* Un cadenas pour fermer le casier individuel (éviter les cadenas à numéros qui n'offrent pas une sécurité suffisante) ;

* Une blouse blanche en coton obligatoire pour les travaux pratiques de sciences aux laboratoires ;

* Un Casque Audio Filaire avec prise Jack 3.5

* Pour les élèves qui ont besoin de faire l'achat d'une calculatrice, l'équipe des professeurs de mathématiques conseille le modèle CASIO GRAPH 35 + E II ou CASIO GRAPH MATH + Lycée (avec mode examen et module Python intégré). Ceci concerne en particulier les nouveaux arrivants en classe de seconde.

BON À SAVOIR !

Dans le cadre du label E3D "lycée éco-responsable", proposition de vente de blouses blanches d'occasion en coton (de 4 à 8 €)
Contact : M. De St Albin, salle 410, le jour du retrait des livres.

Les bénéfices récoltés vont au pôle détente pour l'achat de jeux de société.

Affectation dans les classes

L'affectation des élèves dans les classes sera indiquée le jour de la rentrée.

IMPORTANT : Du fait de la complexité dans la constitution de différents groupes (spécialités, LV, etc), aucune demande de changement de classe ne sera acceptée.

Élèves de Seconde : déjeuner du Lundi 1er septembre

Pour les élèves de Seconde (y compris les externes) :
Le repas est obligatoire. Le montant du repas sera débité sur le compte self de l'élève et facturé en fin de mois au prix de 7,10 €

Assurance scolaire

Tous nos élèves bénéficient d'une assurance scolaire dont les garanties figurent dans le document en annexe.
Le montant de l'adhésion est inclus dans le paiement de la scolarité. Vous n'êtes donc nullement contraint d'en souscrire une en plus chez votre assureur.

abeille ASSURANCES

Bourses Nationales du second degré

IMPORTANT, *La bourse de lycée n'est plus reconduite automatiquement*. Il faudra déposer une nouvelle demande à partir du 1er septembre et ce avant le 16 octobre 2025 (une information sera diffusée en temps voulu).
Pour plus d'informations sur toutes les aides possibles, vous pouvez consulter le lien suivant : https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728

Calendrier scolaire 2025-2026

Vacances scolaires :

Toussaint : du vendredi 17 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin
Noël : du vendredi 19 décembre 2025 lundi 5 janvier 2026 au matin
Hiver : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 2 mars 2026 au matin
Printemps : du vendredi 10 avril 2026 au soir au mardi 27 avril 2026 au matin
Ascension : pas de cours le vendredi 15 mai 2026

Journées pédagogiques 2024 - annulation des cours (dates à confirmer):

Mercredi 24 septembre 2025
vendredi 19 décembre 2025
Mercredi 1er avril 2026

Assemblées générales des parents

2ndes : mercredi 10 septembre à 18h30
1ères : Lundi 15 septembre à 18h30
Term : Lundi 15 septembre à 19h00

Rencontres parents-professeurs :

2ndes : Mardi 25/11/2025
1ères : lundi 8/12/2025
Term : lundi 1/12/2025

Découpage des périodes scolaires :

	2nde	1ère Gén	1ère STMG	Term
Fin 1er semestre	18/01/2026	18/01/2026	18/01/2026	18/01/2026
Fin 2ème semestre*	07/06/2026	07/06/2026	07/06/2026	07/06/2026

* dates susceptibles de modification

Nos moyens de communication

Votre adresse courriel

Rappel : pensez à vérifier régulièrement vos «spams» ou «indésirables». Si le message y apparaît, n'hésitez pas à accepter l'adresse mail.

- le portail «ecoledirecte» accessible :

  * par l'élève avec ses propres codes d'accès qui lui permettent de communiquer avec les enseignants, consulter et télécharger ses bulletins de notes.

  * par vous, famille, avec vos propres codes d'accès qui vous permettent de communiquer avec les enseignants, de consulter et télécharger les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente, les certificats de scolarité, les factures, etc.

  Utilisez régulièrement votre accès «famille»

  --> Vous l'avez déjà utilisé pour procéder à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant.
  --> Vous serez sollicité(s) début septembre pour la restauration : il vous sera demandé de valider le choix du «Régime» (interne, externe, demi-pensionnaire avec le choix des jours en fonction de l'emploi du temps de l'élève)

  --> A tout moment, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées

A NOTER !

Pensez à télécharger et sauvegarder bulletins de notes et factures...

Ces documents ne sont plus accessibles à compter du départ de l'élève de l'établissement.

- le logiciel «Teams» utilisé comme support pédagogique par les enseignants pour y déposer des cours

Vos interlocuteurs au lycée

Pour contacter les professeurs principaux, utilisez «Ecole directe».

Mme Chalumeau et Mme Moreau-Leblois n'utilisent Ecole Directe qu'en tant qu'enseignantes.
Pour les contacter en tant que Responsables pédagogiques, voir les adresses mails ci-dessous.

- Virginie Moreau-Leblois — Responsable pédagogique des 2ndes
  vmoreauleblois@gscls.com
- Martine Chalumeau — Responsable pédagogique des 1ères
  mchalumeau@gscls.com
- Gilles Memheld — Responsable pédagogique des Terminales
  gmemheld@gscls.com

Grégory LEONARD : Chef d'établissement
Gilles MEMHELD : Directeur adjoint
Marie-Christine DENECHERE : Attachée de gestion
Tél : 02.41.81.42.00 - lycee@gscls.com

Signalement
ABSENCES ET RETARDS
uniquement
par mail
aux contacts suivants :

Niveau Secondes :
sfusellier@gscls.com

Niveau Premières :
vdesaintalbin@gscls.com

Niveau Terminales :
bcochet@gscls.com

- Sandrine Fusellier — Responsable vie scolaire des 2ndes
  sfusellier@gscls.com - 02.41.81.42.00
- Vincent de Saint Albin — Responsable vie scolaire des Premières
  vdesaintalbin@gscls.com - 02.41.81.42.24
- Benoît Cochet — Responsable vie scolaire des Terminales
  bcochet@gscls.com - 02.41.81.42.20

Vos interlocuteurs à l'APEL

- Julien Maillou — Président
  apel@gscls.com

Vos interlocuteurs à l'internat

- Anne DELAHAYE — Responsable de l'internat
  internat@lpjw.fr - 02.52.09.41.20 ou 06.01.36.54.67
  Adresse du site : Résidence d'hébergement Wresinski
  51 rue des Capucins - 49100 ANGERS

En ce qui concerne l'internat, une première circulaire d'information vous est envoyée ce jour par nos soins.

A noter : l'internat accueillera les élèves à compter du lundi 1er septembre.

- Clémence Nguyen — Animatrice en pastorale
  cnguyen@gscls.com- 02.41.81.42.00

Bon à savoir

16 ans c'est le recensement De nationalité française, vous devez vous faire recenser en mairie ou relais mairie le jour de vos 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent, vous pouvez aussi régulariser votre situation jusqu'à vos 25 ans. Cela vous permettra de faire votre journée défense et citoyenneté (JDC), passer votre permis de conduire, le Baccalauréat...